

Durée: 1 jour soit 7 heures

Référence : ACC-SENS

Public visé :

Cette formation est destinée à toute personne souhaitant mieux appréhender le domaine de l'accessibilité numérique.

Pré-requis :

Aucun

Objectifs pédagogiques :

- Appréhender les différents types de handicaps et comprendre les problèmes rencontrés par les personnes en situation de handicap.
- Comprendre les enjeux et l'intérêt des normes d'accessibilité.
- Connaître les lois et les référentiels techniques.
- Acquérir un vocabulaire de base pour dialoguer avec les professionnels du sujet.
- Identifier des problèmes rencontrés par des personnes en situation de handicap et trouver des solutions adéquates.

Modalités pédagogiques :

Session dispensée en présentiel ou téléprésentiel, selon la modalité inter-entreprises ou intra-entreprises sur mesure.

La formation est animée par un(e) formateur(trice) durant toute la durée de la session et présentant une suite de modules théoriques clôturés par des ateliers pratiques validant l'acquisition des connaissances. Les ateliers peuvent être accompagnés de Quizz.

L'animateur(trice) présente la partie théorique à l'aide de support de présentation, d'animation réalisée sur un environnement de démonstration.

En présentiel comme en téléprésentiel, l'animateur(trice) accompagne les participants durant la réalisation des ateliers.

Moyens et supports pédagogiques :

Cadre présentiel

Salles de formation équipées et accessibles aux personnes à mobilité réduite.

- Un poste de travail par participant
- Un support de cours numérique ou papier (au choix)
- Un bloc-notes + stylo
- Vidéoprojection sur tableau blanc
- Connexion Internet
- Accès extranet pour partage de documents et émargement électronique

Cadre téléprésentiel

Session dispensée via notre solution iClassroom s'appuyant sur Microsoft Teams.

- Un compte Office 365 par participant
- Un poste virtuel par participant
- Un support numérique (PDF ou Web)
- Accès extranet pour partage de documents et émargement électronique

Modalités d'évaluation et suivi :

Avant

Afin de valider le choix d'un programme de formation, une évaluation des prérequis est réalisée à l'aide d'un questionnaire en ligne ou lors d'un échange avec le formateur(trice) qui validera la base de connaissances nécessaires.

Pendant

Après chaque module théorique, un ou des ateliers pratiques permettent la validation de l'acquisition des connaissances. Un Quizz peut accompagner l'atelier pratique.

Après

Un examen de certification si le programme de formation le prévoit dans les conditions de l'éditeur ou du centre de test (TOSA, Pearson Vue, ENI, PeopleCert)

Un questionnaire de satisfaction permet au participant d'évaluer la qualité de la prestation. **Description / Contenu**

Module 1 : Introduction

Module 2 : Sensibilisation aux difficultés rencontrées par les personnes

handicapées

Module 3: Les aides de navigation

Module 4 : Le cadre réglementaire

Module 5 : Les référentiels techniques d'accessibilité

Module 6 : Travaux pratiques





